

Le barbier fou et le pâtissier sanguinaire

C'est presque inconscient, mais l'automobiliste qui croise sur sa route une voiture de police ou une moto de la gendarmerie lève imperceptiblement son pied de l'accélérateur. C'est une sorte de réflexe conditionné, non par sentiment de culpabilité, mais par peur presque irraisonnée du gendarme. C'est pourquoi, il ne viendrait à personne l'idée de confondre un commissariat de police avec un haut lieu de pérégrination touristique. L'envie de musarder à plaisir dans le garage des gardiens de la paix semblerait encore plus saugrenue. Pourtant, il existe un certain nombre de personnes désireuses d'en visiter un en particulier.



Ce lieu étrange se trouve à Paris, aux 18 et au 20, rue Chanoinesse dans le IV^e arrondissement. S'il sert présentement de garage aux deux cent cinquante motos de la préfecture de police, l'endroit porte encore le témoignage d'une histoire particulièrement ancienne. Un fragment de rempart gallo-romain qui a été conservé sur place

témoigne assez clairement de l'antiquité des lieux. Mais ce témoignage n'est pas le seul auquel peut se rattacher ce fragment. Si les visiteurs viennent le visiter avec curiosité, c'est qu'il appartient à une histoire bien plus singulière et bien plus sombre.

Celle-ci remonte au XIV^e siècle. Paris est en plein Moyen Âge, et la ville est connue pour être particulièrement dangereuse. La police et ses redoutables motards de la compagnie motocycliste n'existent pas encore. La vitesse n'y est donc pas limitée. Au contraire, il est recommandé au passant de ne pas s'attarder sur place car certaines rues sont de véritables coupe-gorge.

Seul le guet et quelques archers au service du roi assurent un semblant de sécurité. Les Parisiens sont donc habitués aux faits divers les plus sordides. Pourtant, il en est un qui va défrayer la chronique.

La rue Chanoinesse s'appelle alors la rue des Marmousets. À l'époque, les marmousets désignent des bonhommes contrefaits et grotesques qui servent d'ornement architectural. C'est également par ce nom qu'on appelle les conseillers du roi Charles VI. Des conseillers qui ont précisément recommandé cette adresse à leur souverain. L'endroit est pourtant fort peu recommandable et sa réputation est assez sinistre. Mais peu importe car c'est une considération supérieure qui pousse le roi à envoyer ses serviteurs à cette adresse : la gastronomie. Les palais les plus fins de Paris en sont certains, on y fait assurément les meilleurs pâtés en croûte de la capitale, autrement dit de France.

C'est qu'au Moyen Âge, on est déjà chauvin. On l'est d'autant plus que depuis quelques années une guerre oppose féroce les Anglais aux Français. On ne sait pas encore qu'elle va durer plus de cent ans, mais on est déjà fermement décidé à affirmer la supériorité de la culture française, c'est-à-dire de la cuisine, sur celle des Anglais.

Les petits pâtés en croûte de la rue des Marmousets deviennent donc des incontournables.

On pourrait ainsi s'attendre à ce que la réputation du quartier s'améliore avec le succès que remporte le petit commerce, mais c'est exactement le contraire qui se produit. Les étranges disparitions qu'on avait constatées se multiplient, notamment de jeunes étudiants étrangers qui sont logés chez des chanoines voisins. Les rôdeurs et les détresseurs sont encore nombreux à écumer le quartier et l'on se contente de former quelques milices chargées de faire quelques rondes.

Un jour de l'année 1387, un jeune étudiant allemand disparaît. On s'en inquiète, quelques investigations sont menées, mais sans que l'on puisse apprendre rien de nouveau. Le mystère reste entier et ce fait divers n'aurait guère troublé le voisinage sans la présence assidue et bruyante d'un chien qui se met à aboyer toute la journée. Sans que l'on sache pourquoi, il se tient devant l'échoppe du pâtissier. Ce même pâtissier qui fait ces succulents pâtés en croûte. Aidé de son ami et voisin le barbier, l'habile artisan essaye de faire décamper le chien, mais il n'y a rien à faire.

Les voisins se consultent. L'animal ne semble pas dangereux, mais comme il n'a pas de maître, on estime que le mieux, ou du moins le plus simple, est très certainement de l'abattre. Et c'est ce qu'on s'apprête à faire lorsque survient un chanoine. Il reconnaît le chien.

S'il n'a pas de maître, c'est que ce dernier a disparu. C'est qu'il connaît très bien l'animal puisqu'il était l'unique compagnon de l'étudiant allemand. Ce même étudiant qui a disparu si mystérieusement. Disposé à rendre service, le chanoine se propose de prendre le chien avec lui. Il essaye alors de s'en saisir, mais l'animal refuse de bouger et se met à hurler à la mort. Rien ne peut le faire partir du devant de cette échoppe. Quelques plaisantins

accusent la gourmandise du chien et son appétit pour les délicieux pâtés. Les gens éclatent de rire, sauf le chanoine que la blague semble plonger dans un abîme de réflexions.

Mais avec tout cela, le chien n'a toujours pas bougé et continue son hurlement lugubre.

Surviennent alors les gens d'armes. Ils ne sont pas connus pour faire preuve de beaucoup de patience avec les citoyens, moins encore quand il s'agit d'animaux trouble-fête. Après quelques mots échangés, ils cherchent à s'emparer brutalement de l'animal. Le chien se débat et parvient à leur échapper... pour se glisser dans un soupirail menant à la cave de la boutique.

Les hurlements reprennent alors de plus belle, amplifiés par l'écho et les cris poussés par deux hommes surpris par l'irruption du chien. Irrités par ce tapage, les hommes du guet prennent alors les mesures qui s'imposent. En quelques coups, ils ouvrent la porte de l'échoppe, cherchent la trappe d'accès à la cave et s'y précipitent pour mettre un terme brutal et définitif au tapage canin.

Et effectivement, les jappements ne tardent pas à s'arrêter. Les témoins s'attendent alors à voir remonter les soldats avec le corps de la pauvre bête. Mais le spectacle auquel ils vont assister va les prendre complètement au dépourvu.

Un des hommes d'armes sort de la cave, franchit en quelques pas l'espace qui le sépare de la rue et s'effondre sur le pavé. Il est aussitôt suivi d'un second homme qui fait de grands gestes désespérés, comme s'il cherchait à retrouver son souffle. Un troisième homme surgit alors et restitue sur le seuil de la porte l'intégralité de son déjeuner.

Les habitants du quartier se regardent. Ils sont ébahis. Quelque chose d'incroyable vient de se produire, quelque chose qui a terrifié des hommes pourtant réputés peu sensibles. Ce qui vient de se passer dans cette cave, ils

vont le découvrir avec le sergent d'armes qui remonte avec le chien dans ses bras.

Le chien est bien vivant et paraît tout d'un coup assagi. Quant au sergent, lui aussi a mauvaise mine. Mais comme on le somme de toute part de s'expliquer, il s'efforce de faire le récit de ce qu'il vient de voir.

En essayant d'attraper le chien, ils sont tombés sur deux hommes, le barbier et le pâtissier, en plein travail. L'un était en train de dépecer un cadavre fraîchement égorgé pendant que l'autre s'employait à broyer et hacher la chair afin de confectionner la farce devant servir à la préparation des pâtés en croûte.

La suite appartient à la justice et à l'Histoire qui ont établi le fonctionnement criminel de ce couple d'assassins. Le barbier tranchait la gorge d'un client identifié comme étranger et sans famille proche, le dépouillait de tout son bien et le faisait basculer à travers une trappe au pâtissier chargé de faire disparaître le corps de la façon la plus ingénieuse et la plus horrible possible.

Les deux audacieux entrepreneurs furent immédiatement jugés puis condamnés à être brûlés dans des cages de fer et leurs maisons furent rasées. On éleva à cet emplacement une pyramide expiatoire en mémoire de cet horrible forfait et l'endroit fut longtemps regardé comme maudit. La pyramide fut ensuite détruite au XIX^e siècle pour que l'on puisse construire l'hôpital Hôtel-Dieu.

*« Ce que nous sommes capables de faire,
nous sommes aussi capables de ne pas le faire. »*

ARISTOTE

Gilles de Rais, la véritable histoire de Barbe Bleue

Curieusement, c'est à Jeanne d'Arc que pense Gilles de Rais. Pourquoi à Jeanne ? Peut-être parce qu'elle lui rappelle une période heureuse de son existence. Un temps héroïque où ils chevauchaient côte à côte pour la plus grande gloire du royaume de France. Un temps lointain. Ces heures de luttes contre l'envahisseur anglais, ces combats sanglants, cette résistance désespérée mais aussi l'incroyable exaltation donnée par la foi ardente de Jeanne... tout cela est tellement loin à présent qu'il a l'impression de l'avoir vécu dans une autre vie. Une vie où il était célébré comme un héros.

Après cela, cette pauvre Jeanne, abandonnée de tous et lâchement exécutée pour des crimes imaginaires... L'épopée glorieuse s'est terminée de la façon la plus pathétique qui fût. Tant d'espairs déçus, de souffrances et de sacrifices...

Et maintenant, une nouvelle tragédie, mais qui cette fois le concerne de près. De très près.

Ironie de l'histoire, bien que leurs destinées aient pris un chemin très différent, il est sur le point de connaître lui aussi la fin brutale d'une exécution.

Sauf que ses crimes à lui n'ont absolument rien d'imaginaire.

Il vient juste d'en faire la terrible confession :

« Pour mon ardeur et délectation de luxure charnelle, plusieurs enfants, en grand nombre, duquel nombre je ne suis certain, je pris et fis prendre, lesquels je tuais et fis tuer, avec lesquels le vice et péché de sodomie je commettais sur le ventre desdits enfants, tant avant qu'après leur mort et aussi durant leur mort, émettais damnablement la semence spermatique, auxquels enfants quelquefois moi-même, et autrefois d'autres, notamment par les dessus nommés Gilles de Sillé, le seigneur Roger de Briqueville, Chevalier, Henriet et Poitou, Rossignol, Petit Robin, j'infligeais divers genres et manières de tourments, comme séparation du chef et du corps avec dagues et couteaux, d'autres avec un bâton leur frappant sur la tête violemment, d'autres les suspendant par une perche ou un crochet en ma chambre avec des cordes et les étranglant, et quand ils languissaient, commettais avec eux le vice sodomique en la manière susdite, lesquels enfants morts je baisais, et ceux qui avaient les plus belles têtes et les plus beaux membres, cruellement les regardais et faisais regarder, et me délectais, et que très souvent, quand lesdits enfants mouraient, m'asseyais sur leur ventre et prenais plaisir à les voir ainsi mourir, et de ce riais avec lesdits Corillaud, Henriet, et après faisais brûler et convertir en poussière leurs cadavres par lesdits Corillaud et Henriet. »

Si Jeanne est devenue aux yeux du peuple une sainte, il sait qu'il est déjà, avec ses deux diaboliques valets, l'objet d'une exécution et d'une haine sans borne de la part de ses sujets.



Reste le problème de Dieu avec lequel il sera bientôt confronté. Peut-être pourra-t-il compter sur Sa miséricorde qui est infinie ? Il l'espère. D'ailleurs, n'y a-t-il pas quelque part dans la Bible cette parole : « Parce que tu es tiède, parce que tu n'es ni froid ni bouillant, je te vomirai de ma bouche. » C'est dans l'Apocalypse, il lui semble. Il imagine que cela signifie qu'un grand pécheur peut devenir un saint.

Comme saint Augustin. Bien sûr, il ne pense pas un seul instant devenir un saint, mais peut-être que la passion avec laquelle il a commis ses crimes lui vaudra une certaine compassion.

La passion n'est-elle pas synonyme de souffrance ? Il a fait souffrir, certes, mais il a également beaucoup souffert. Ses juges auraient pu en tenir peut-être compte. Pourtant, tout grand seigneur qu'il est, ils n'ont pas hésité à le condamner à mort, comme le dernier des manants :

« Nous, Jean de Malestroit, évêque de Nantes et frère Jean Blouyn, bachelier en texte sacré, vice-inquisiteur, siégeant en tribunal ; étant consultés et nous assistant deux évêques, docteurs en jurisprudence et en texte sacré ;

Ouïes les dépositions des témoins produits par nous, fidèlement examinés et leurs paroles exactement transcrites ; ouïe la confession spontanée faite devant nous ;

Te déclarons, toi, Gilles de Rais, présent en justice devant nous, hérétique, apostat, coupable d'horrible invocation des démons, de meurtres d'enfants et de crimes odieux ;

Prononçons la sentence d'excommunication et te disons, comme tel, devoir être puni par les peines du droit séculier, salutairement corrigé, comme le veulent les canons.

Fait en présence des notaires soussignés, de Pierre de l'Hospital, président de Bretagne, et autres honorables et nobles hommes, en Grande Cour supérieure, siégeant en

tribunal au château de Nantes, pour justice être rendue, le mardi 25 octobre 1440, à 3 heures du matin. »

Désormais, il ne donne pas cher de sa peau. Il est vrai qu'il en a assez fait pour faire condamner à mort dix mille hommes et la seule chose qu'il peut espérer, c'est que les actes héroïques de sa jeunesse, ses combats menés au nom de Dieu et du roi, lui vaudront une certaine clémence de la part de ses autres juges. « Ô Dieu, je vous demande pardon. Ne me punissez pas selon mes péchés, mais selon votre indulgence infinie. »

Après tout, il n'a fait qu'obéir à sa nature, une nature corrompue par une mauvaise éducation et par une société habituée à toutes les outrances. Il l'a d'ailleurs volontiers reconnu lors de son procès :

« Ma jeunesse entière s'est passée dans les délicatesses de la table. Marchant au gré de mes caprices, rien ne me fut sacré et tout le mal que je pus faire, je l'accomplis. En lui, je mettais toutes mes pensées ; tout ce qui était défendu et déshonnête m'attirait et, pour l'obtenir, il n'est moyens que je n'employais, si honteux qu'ils fussent. Pères et mères qui m'entendez, et vous tous, parents et amis de jeunes gens que vous aimez, quels qu'ils soient, je vous en prie, veillez sur eux. Formez-les par les bonnes mœurs et les bons exemples et surtout ne craignez pas de les corriger de leurs défauts ; car, élevés hélas ! comme je l'ai été moi-même, ils pourraient peut-être glisser comme moi dans le même abîme. »

Au bord de l'abîme, il y est à nouveau. Il sait que de celui-là, on ne revient pas. Le gibet est dressé devant lui et une foule immense est venue assister à son exécution. C'est pour lui une occasion unique d'obtenir leur pardon :

« Je suis votre frère à tous et je suis chrétien. Je vous demande, même à ceux dont j'ai tué naguère les enfants innocents, de prier pour moi, au nom de la Passion de

Notre Seigneur, de me pardonner de bon cœur, comme vous entendez vous-même obtenir le pardon de Dieu. »

Gilles de Rais y met tout ce qu'il pense avoir de sincérité. Homme de cour, il possède à merveille l'art de séduire et d'envoûter ses interlocuteurs. Cela n'a pas marché avec ses juges, mais il n'est pas impossible qu'il puisse émouvoir ces âmes simples.

« Je vous en prie à genoux et avec larmes, accordez-moi, ah ! donnez-moi votre pardon et le secours de vos prières ! »

Après avoir été excommunié pour « apostasie hérétique [...] évocation des démons [...] crime et vice contre nature avec des enfants de l'un et de l'autre sexe selon la pratique sodomite », Gilles de Rais vient d'être reconnu coupable du meurtre de plus de cent quarante enfants. Il est condamné à être pendu puis brûlé sur le bûcher, avec deux de ses complices.

Ce mercredi 26 octobre 1440, la sentence va être exécutée.

Avant cela, il a obtenu une messe à la cathédrale Saint-Pierre de Nantes, suivie d'une procession générale des églises jusqu'à cette petite île sur la Loire où le gibet a été dressé. Une grâce exceptionnelle que les juges ecclésiastiques avaient refusée à Jeanne d'Arc. L'évêque avec le saint sacrement suivi du clergé et du peuple qui chantent des psaumes l'accompagnent jusqu'au lieu du supplice.

Le maréchal de France salue le peuple, ôte son chaperon qu'il donne aux bourreaux, se met à genoux, les mains jointes, baise un crucifix et adjure une dernière fois les pères et mères de ses victimes de lui pardonner et de prier pour lui. Enfin, il se recommande à saint Michel en le suppliant de porter son âme à Dieu.

L'incroyable se produit alors.

Une rumeur se fait entendre, puis quelques cris épars. Gilles de Rais dresse l'oreille. Il a du mal à croire lui-même les paroles qu'il vient de saisir. Ces gens, les parents des enfants suppliciés, se mettent à prier pour lui et pour le salut de son âme.

Alors, lui qui n'a jamais écouté une seule supplication de tous ces enfants qu'il a torturés, violés et assassinés, ne peut réprimer un petit sourire. Il éprouve un indicible contentement à entendre ces voix.

Rasséréné, il peut alors prononcer lui-même la prière des agonisants alors qu'on le fait monter sur l'estrade et qu'on lui passe la corde au cou. Lui, le très haut, très puissant et très redouté seigneur Gilles de Laval, sire de Rais, chambellan du roi Charles septième et maréchal de France, peut alors retrouver un peu de cette superbe qui sied à son rang...

*« Les contes de fées ne révèlent pas aux enfants
que les dragons existent, les enfants le savent déjà.
Les contes de fées révèlent aux enfants
qu'on peut tuer ces dragons. »*

G. K. CHESTERTON